Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Revenu des Canadiens

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mercredi 11 septembre 2013

De nouvelles données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 révèlent que plus de 95 % des quelque 27,3 millions de Canadiens âgés de 15 ans et plus ont reçu une forme quelconque de revenu en 2010, totalisant 1,1 billion de dollars.

Le revenu d'emploi a été la composante la plus importante du revenu total

Près de 70 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont gagné un revenu d'emploi, qui constituait à peu près les trois quarts du revenu total au Canada.

Le pourcentage du revenu total tiré de l'emploi était le plus élevé dans les trois territoires, les Territoires du Nord-Ouest venant en tête, à 87,8 %. Parmi les provinces, ce pourcentage oscillait entre 81,3 % en Alberta et 68,6 % à l'Île-du-Prince-Édouard.

L'Ontario, où la part du revenu d'emploi s'établissait à 74,8 %, était proche du taux national de 74,7 %. Le Manitoba et la Saskatchewan se situaient légèrement au-dessus du taux national, à 75,4 % et à 75,6 % respectivement.

Les parts de revenu d'emploi dans les autres provinces étaient inférieures au taux national.

Parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR) du pays, Calgary et Edmonton avaient les plus fortes parts de revenu d'emploi en 2010, soit 82,2 % et 81,3 % respectivement; elles étaient suivies de Saskatoon (79,1 %), de Toronto (78,5 %), de Regina (78,3 %) et de St. John's (78,2 %).

Les trois RMR ayant les plus faibles parts de revenu d'emploi étaient Trois-Rivières (67,1 %), Peterborough (67,0 %) et St. Catharines–Niagara (66,6 %).

Les autres revenus du marché sont importants pour les personnes âgées et les Canadiens à revenu élevé

Alors que le revenu d'emploi était la principale composante de tout le revenu provenant de sources privées, le revenu de placements, le revenu de retraite provenant de sources privées et les autres revenus provenant de sources privées ont, ensemble, représenté 12,9 % du revenu total que les Canadiens ont déclaré en 2010. Par ailleurs, 29,0 % des Canadiens ont déclaré un revenu de placements, 13,2 %, un revenu de retraite provenant de sources privées et 14,5 %, d'autres revenus provenant de sources privées (comme une pension alimentaire pour enfants ou une indemnité de départ).

Le revenu de placements est une source relativement plus importante de revenu pour les Canadiens à revenu élevé et les personnes âgées.

Les Canadiens à revenu élevé (ceux du décile supérieur) ont déclaré plus de la moitié (56,7 %) de tous les revenus de placements et ceux du décile supérieur suivant, 11,3 %. (Les Canadiens ont été classés en 10 groupes de revenu de taille égale — ou déciles — en fonction du revenu après impôt rajusté de leur famille économique.)

La proportion de personnes âgées ayant un revenu de placements était de 51,8 %, comparativement à 29,0 % pour l'ensemble de la population. Le revenu de placements représentait plus de 10 % du revenu des personnes âgées, et le montant médian était de 1 300 $, soit plus du double de la médiane nationale de 600 $.

Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, le revenu de retraite provenant de sources privées constituait 29,9 % du revenu total en 2010. Une proportion de 59,2 % des personnes âgées ont reçu de tels revenus, dont le montant médian était de 11 700 $.

Les transferts gouvernementaux sont aussi une source importante de revenu

Environ 7 personnes sur 10 âgées de 15 ans et plus ont reçu des transferts gouvernementaux, qui ont représenté 12,4 % de leur revenu total en 2010. Chez un peu moins de 13 % des Canadiens, les transferts gouvernementaux ont été la seule source de revenu.

Les prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) ou du Régime de rentes du Québec (RRQ) de même que la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) ont représenté plus de la moitié de tout le revenu provenant de sources publiques. En mai 2011, environ 14 % des Canadiens étaient âgés de 65 ans et plus, et plus de 90 % d'entre eux avaient reçu des prestations de la SV ou du SRG et du RPC ou du RRQ en 2010. Ces deux sources ont représenté 37,6 % du revenu total des personnes âgées.

Les prestations reçues de l'assurance-emploi ou des programmes de prestations pour enfants venaient ensuite comme sources de revenu publiques d'importance. Elles représentaient respectivement 1,8 % et 1,5 % du revenu total des Canadiens.

Le revenu provenant d'autres sources publiques, c'est-à-dire de divers programmes comme l'aide sociale, l'indemnisation des accidents du travail et les crédits d'impôt remboursables, a représenté le reste (2,6 %) du revenu total. Près de la moitié (48,2 %) de la population âgée de 15 ans et plus en 2010 avait ce type de revenu.

Plus de la moitié du revenu des Canadiens se situant dans les deux déciles de revenu inférieurs provenait de sources publiques

La majorité du revenu des personnes se trouvant dans les deux déciles de revenu inférieurs venait de transferts gouvernementaux (55,1 % dans le deuxième décile et 67,5 % dans le décile inférieur). En revanche, les transferts gouvernementaux représentaient 5,0 % du revenu total dans le neuvième décile et 2,1 % dans le décile supérieur.

Près d'un tiers des personnes du deuxième décile étaient âgées de 65 ans et plus, de sorte que la SV ou le SRG (21,1 %) et les autres revenus provenant de sources publiques (12,3 %) figuraient parmi les principales sources de leur revenu sous forme de transferts. L'aide gouvernementale pour les personnes du décile de revenu inférieur était principalement sous forme de prestations pour enfants (17,3 %) et d'autre revenu provenant de sources publiques (35,0 %).

La plupart des familles ayant de jeunes enfants reçoivent des prestations pour enfants

Les familles avaient une plus grande part de leur revenu de sources du marché, soit 88,6 % du revenu familial total, que les personnes vivant seules (82,6 %).

Chez les familles comptant un couple avec enfants de moins de 6 ans, les prestations d'assurance-emploi et les prestations pour enfants représentaient respectivement 4,1 % et 4,7 % du revenu total. Plus de 40 % de ces familles ont reçu des prestations d'assurance-emploi. Les prestations pour enfants ont rejoint un nombre beaucoup plus grand de ces familles, 92,4 % des couples avec enfants de moins de 6 ans en ayant reçu.

Les familles monoparentales où le parent était de sexe féminin étaient plus susceptibles d'être bénéficiaires de prestations pour enfants que les familles monoparentales où le parent était de sexe masculin. En 2010, 95,8 % des familles monoparentales ayant une femme à leur tête et comptant des enfants de moins de 18 ans ont reçu des prestations pour enfants, comparativement à 63,9 % de celles ayant un homme à leur tête et comptant des enfants de moins de 18 ans.

Près des deux tiers des Canadiens ont payé des impôts sur le revenu

En 2010, les Canadiens ont versé 16,4 % de leur revenu total en impôts sur le revenu, ce qui leur a laissé 83,6 % de leur revenu total comme revenu après impôt. Dans l'ensemble, 63,7 % de la population âgée de 15 ans et plus a déclaré des impôts sur le revenu.

Caractéristiques des Canadiens à revenu élevé

Selon l'ENM de 2011, 10 % des Canadiens ont eu un revenu total de plus de 80 400 $ en 2010, ce qui représente le triple du revenu médian national de 27 800 $. Les Canadiens devaient avoir un revenu total de 102 300 $ pour se classer dans le palier supérieur de 5 % et de 191 100 $, soit près de sept fois le revenu médian national, pour être dans le palier supérieur de 1 %.

Les Canadiens ayant les revenus les plus élevés étaient susceptibles d'être très scolarisés : 67,1 % du palier supérieur de 1 % avaient obtenu un grade universitaire comparativement à 20,9 % de l'ensemble des Canadiens âgés de 15 ans et plus.

Parmi les 10 grandes catégories professionnelles dans l'ENM, la grande majorité des personnes qui avaient un revenu (87,7 %) dans le palier supérieur de 1 % travaillaient dans l'une des cinq professions suivantes : « gestion » (38,8 %), « secteur de la santé » (14,3 %), « affaires, finance et administration » (13,7 %), « enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux » (11,0 %) et « sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés » (9,9 %). En comparaison, ces cinq catégories de professions représentaient 51,9 % de l'ensemble des travailleurs canadiens.

Personnes vivant dans les quartiers à faible revenu

L'ENM a recueilli des données pour plus de 5 000 quartiers, ou secteurs de recensement, à l'étendue du Canada, où se trouvaient près des trois quarts de la population canadienne. Les quartiers étaient considérés comme à faible revenu si 30 % ou plus de leurs résidents étaient à faible revenu. Les quartiers à très faible revenu étaient définis comme un sous-ensemble des quartiers à faible revenu où 40 % ou plus de la population était à faible revenu.

Dans l'ensemble, il y avait 478 quartiers à faible revenu en 2010. Près d'un cinquième (18,9 %) de la population à faible revenu vivant dans des quartiers vivait dans ces quartiers à faible revenu. Sur ces 478 quartiers à faible revenu, 137 étaient classés comme des quartiers à très faible revenu, où habitaient 6,5 % des Canadiens à faible revenu vivant dans des quartiers.

Un peu moins de la moitié (48,5 %) de l'ensemble de la population canadienne habitant les secteurs de recensement vivait dans les trois plus grandes RMR, à savoir Toronto, Montréal et Vancouver. Près des trois cinquièmes (58,6 %) de tous les quartiers à faible revenu au Canada se trouvaient dans ces trois régions métropolitaines.

Sherbrooke avait la plus forte proportion de sa population à faible revenu vivant dans les quartiers à faible revenu (44,5 %). Les autres RMR ou agglomérations de recensement où des proportions relativement élevées de personnes à faible revenu vivaient dans des quartiers à faible revenu étaient Windsor (40,6 %), Trois-Rivières (39,2 %), Montréal (33,6 %), Saint-Jean-sur-Richelieu (33,0 %), Saint John (30,6 %) et Winnipeg (30,4 %).

Note aux lecteurs

Comparabilité des estimations du faible revenu

La comparaison des estimations du faible revenu tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 aux estimations des recensements précédents montre des tendances qui diffèrent de façon marquée de celles dérivées d'autres enquêtes et données administratives, comme l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu ou le Fichier sur la famille T1.

Les données pour sous-tendre la qualité des estimations des tendances du faible revenu requièrent une méthodologie stable au fil du temps et dont les structures de réponse sont semblables. La nouvelle méthodologie utilisée aux fins de l'ENM fait en sorte que les estimations du faible revenu ne sont pas comparables à celles fondées auparavant sur le recensement.

Dans les diffusions ayant trait aux données sur le revenu des recensements précédents, on comparait les taux de faible revenu au fil du temps en se servant du seuil de faible revenu (SFR). En raison du manque de comparabilité des tendances et pour prévenir des conclusions trompeuses découlant de la comparaison des estimations du SFR entre l'ENM et les recensements antérieurs, les estimations du faible revenu fondées sur le SFR ne sont pas disponibles comme produit normalisé de l'ENM. Elles peuvent être obtenues sur demande.

L'analyse des estimations de l'ENM suggère qu'il est valide de comparer les estimations du faible revenu pour différentes sous-populations dans le cadre de l'ENM (c'est-à-dire pour divers groupes démographiques ou régions géographiques). Alors que de nombreuses mesures de faible revenu, y compris le SFR, conviennent bien à l'analyse des tendances du faible revenu, la Mesure de faible revenu après impôt convient davantage à l'analyse du faible revenu dans le contexte de l'ENM parce que le seuil de revenu au-dessous duquel une personne est considérée comme à faible revenu est lui-même dérivé des ménages ayant répondu à l'enquête.

Les renseignements sur les concepts utilisés dans le présent article figurent dans l'encadré Concepts et définitions du document analytique La composition du revenu au Canada et des articles de la Série « Enquête nationale auprès des ménages en bref » intitulés « Le niveau de scolarité et la profession des Canadiens à revenu élevé » et « Les résidents des quartiers à faible revenu ».

Enquête nationale auprès des ménages

Il s'agit de la troisième et dernière diffusion de données de l'ENM.

Le document analytique *La composition du revenu au Canada* présente les résultats de l'ENM sur le revenu. En outre, deux articles analytiques connexes intitulés « Le niveau de scolarité et la profession des Canadiens à revenu élevé » et « Les résidents des quartiers à faible revenu » sont publiés dans la *Série « Enquête nationale auprès des ménages en bref ».*

Un deuxième document analytique intitulé *L'accession à la propriété et les coûts d'habitation au Canada*, également publié aujourd'hui, analyse les résultats de l'ENM sur le logement. Un article connexe intitulé « Les logements en condominium au Canada » figure aussi dans la *Série « Enquête nationale auprès des ménages en bref »*.

Des données et des faits saillants sur les principaux sujets abordés dans ces produits analytiques sont également présentés pour divers niveaux géographiques normalisés dans la *Série « Perspective géographique » de l'Enquête nationale auprès des ménages*.

Divers produits de données et de référence sont également publiés sur le site Web de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. Un large éventail de données sur le revenu, les gains, le logement et les coûts d'habitation pour les régions géographiques normalisées est offert dans le *Profil de l'Enquête nationale auprès des ménages* et les *Tableaux de données de l'Enquête nationale auprès des ménages*.

De l'information sur la qualité des données de l'ENM sur le revenu ainsi que des explications sur les concepts, les classifications, les questions et la comparabilité avec d'autres sources de données se trouvent dans le *Guide de référence sur le revenu.*

Parmi les autres documents de référence figure le *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, qui renferme les définitions des concepts, des univers et des variables de l'ENM. De plus, les utilisateurs peuvent consulter le *Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages* (publié le 8 mai 2013), qui fournit de l'information sur la méthodologie, la collecte, le traitement, l'évaluation et la qualité des données de l'ENM.

Un bref portrait du revenu au Canada est présenté dans une vidéo.

Les utilisateurs sont également invités à Clavarder avec un expert le 13 septembre, de 12 h 30 à 13 h 30, heure avancée de l'Est.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5178.

Le rapport *La composition du revenu au Canada* (99-014-X2011001) est maintenant accessible à partir du module *Parcourir par ressource clé* de notre site Web, sous *Publications*.

Des analyses supplémentaires sont également offertes dans la *Série « Enquête nationale auprès des ménages en bref »* (99-014-X2011003) : « Le niveau de scolarité et la profession des Canadiens à revenu élevé » et « Les résidents des quartiers à faible revenu ».

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Relations avec les médias
au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).